



Baccalauréat Professionnel

Conduite et Gestion d'une Entreprise

Viti-Vinicole

Modalités pour l'apprentissage

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Deux années de formation à raison, chaque année, de 20 semaines de formation (soit 700 h en centre), **27 semaines en entreprise, 5 semaines de congés payés.**

Les périodes en entreprise sont programmées par semaine entière et en fonction de la saisonnalité de l'activité professionnelle. En fonction du nombre d'apprentis, un mixage des différentes années de formation est mis en place.

Calendrier de l'alternance donné ici à titre indicatif – modifié tous les ans et validé en conseil d'administration

UFA DAVAYE - CALENDRIER D'ALTERNANCE 1 PRO CGE VV - 2024-2025							
Semestre 1				Semestre 2			
36	02-sept	06-sept	U	6	03-fév	07-fév	U
37	09-sept	13-sept	E	7	10-fév	14-fév	U
38	16-sept	20-sept	E	8	17-fév	21-fév	E
39	23-sept	27-sept	E	9	24-fév	28-fév	E
40	30-sept	04-oct	E	10	03-mars	07-mars	E
41	07-oct	11-oct	U	11	10-mars	14-mars	U
42	14-oct	18-oct	U	12	17-mars	21-mars	U
43	21-oct	25-oct	E	13	24-mars	28-mars	E
44	28-oct	01-nov	E	14	31-mars	04-avr	E
45	04-nov	08-nov	U	15	07-avr	11-avr	U
46	12-nov	15-nov	U	16	14-avr	18-avr	U
47	18-nov	22-nov	E	17	21-avr	25-avr	E
48	25-nov	29-nov	E	18	29-avr	02-mai	E
49	02-déc	06-déc	U	19	05-mai	09-mai	U
50	09-déc	13-déc	U	20	12-mai	16-mai	U
51	16-déc	20-déc	U	21	19-mai	23-mai	E
52	23-déc	27-déc	E	22	26-mai	30-mai	E
				23	02-juin	06-juin	U
1	30-déc	03-janv	E	24	09-juin	13-juin	U-Pentecôte
2	06-janv	10-janv	U	25	16-juin	20-juin	E
3	13-janv	17-janv	U	26	23-juin	27-juin	E
4	20-janv	24-janv	E	27	30-juin	04-jul	E
5	27-janv	31-janv	E				
ENTREPRISE							MAI 21/01/2025
UFA							
Vacances sco.							

INTÉGRER L'ÉTABLISSEMENT

Être âgé de 16 ans révolu ou 15 ans avec dérogation

Modalités d'inscription

- Prendre contact avec l'établissement qui proposera un entretien individuel. Il pourra aider dans la recherche d'un maître d'apprentissage et fournir les documents administratifs nécessaires.
- Pour être admis, le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation (ou être en cours de signature de contrat).
- Pour ne suivre qu'une partie de la formation (pour un candidat qui a par exemple déjà validé un diplôme de même niveau mais d'une autre spécialité), s'informer auprès de l'établissement.
- Cette formation existe aussi en voie scolaire (voir fiche d'information).
- L'apprenti bénéficie d'un suivi individuel de son état de santé assuré par la médecine du travail. Ce suivi comprend une visite d'information et de prévention effectuée dans les deux mois suivant son embauche et donne lieu à la délivrance d'une attestation. Si l'apprenti est âgé de moins de 18 ans, la visite d'information et de prévention doit obligatoirement avoir lieu avant son embauche.
- Personnes en situation de handicap : nous contacter.

Volume horaire annuel

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1 ^{re} et Terminale Pro (total sur 2 ans)
Français	112 h
Histoire-Géographie	73 h
Anglais	73 h
Education Socio-Culturelle	73 h
Documentation	30 h
Mathématiques	108 h
Physique Chimie	70 h
Biologie-Ecologie	70 h
Techniques Informatique et Multimédia	28 h
Éducation Physique et Sportive	73 h
Sciences Économiques	Voir enseignements professionnels
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	1 ^{re} et Terminale Pro (total sur 2 ans)
Economie et gestion appliquée au domaine de la vigne et du vin	252 h 00
Agro-Equipements	78 h 00
Agronomie	20 h 00
Viticulture – Œnologie	306 h 00
Biologie-Ecologie appliquée au domaine de la vigne et du vin	Voir enseignements généraux
Module d'Adaptation Professionnelle ou Enseignement Professionnel à l'initiative de l'Etablissement	50 h
EIE (Accompagnement, retour de phase....)	100 h

